

Cursus d'accompagnement au piano

Initiation

➔ Accessible à partir du niveau 2C3 en piano

Durée du cycle : 3 ans maximum

Contenu :

- Cours d'accompagnement (dont déchiffrage, harmonisation et improvisation):
30 min hebdomadaires
- Musique de chambre : 45 min hebdomadaires pendant 1 trimestre
- Formation Musicale : niveau 2C2 validé requis pour entrer en initiation piano accompagnement



Admission en CEPI après examen et avis du Conseil de passage

3^{ème} cycle

Obtention du Certificat d'Etudes Musicales (C.E.M.)

Durée du cycle 3 ans maximum
1 seul niveau

➔ Accessible à partir du niveau 3C1 en piano (BEM validé)

Contenu :

- Cours d'accompagnement : 1h hebdomadaire
- Cours d'analyse 1 : 1h30 hebdomadaire
- Pratique collective, musique de chambre
- Niveau FM requis pour valider le 2^e cycle de piano accompagnement : BEM validé



CEPI

Obtention du Diplôme d'Etudes Musicales (D.E.M.)

Durée du cycle de 2 à 4 ans maximum

➔ Accessible à partir du niveau fin de 3^e cycle en piano (CEM validé)

Contenu :

- Module principal : Cours d'accompagnement, harmonisation au clavier : 1h30 hebdomadaire
- Module associé de pratique : Musique de chambre, Pratique en ensemble dirigé
- Module complémentaire de culture musicale, écriture et arrangement, physiologie de la voix sous forme de stages ou masterclasses
- Cours d'analyse 2 : 1h30 hebdomadaire
- Unité d'enseignement au choix : 2^{ème} instrument, écriture, danse, théâtre...
- Stage sur l'environnement professionnel (4 stages métier)
- Niveau FM requis pour valider le 2^e cycle de piano accompagnement : CEM validé

DEFINITION ET OBJECTIFS

La classe d'accompagnement au piano, carrefour des classes d'instruments et de chant, doit être le terrain privilégié des échanges musicaux.

Lieu de partage, de rencontre et de confrontation, elle offre aux élèves l'occasion de développer le goût de la musique de chambre et donne l'opportunité de réfléchir ensemble aux options d'une interprétation. Elle permet également de découvrir un répertoire infini en explorant toutes les facettes d'un instrument resté trop souvent solitaire.

Pour réaliser tout ce qui lui est demandé, « l'apprenti » accompagnateur se doit d'être un pianiste accompli. C'est pourquoi une formation pianistique complète et solide est indispensable.

En initiation à l'accompagnement, avec une attention spécifique sera portée au déchiffrage, à l'harmonisation/improvisation et à la pratique de la musique de chambre.

En troisième cycle et en CEPI, tout en perfectionnant les acquis des cycles précédents, on travaillera en profondeur les techniques spécifiques à l'accompagnement comme la transposition ou la réduction de chœur et d'orchestre, on diversifiera les styles et les époques en essayant d'aborder un répertoire toujours plus large et on apprendra à faire travailler un élève instrumentiste ou chanteur, en favorisant les stages dans les classes instrumentales et vocales.

Il est évident que l'objectif final de cet enseignement aux multiples facettes, quelque soit le niveau, restera toujours l'envie de développer chez l'étudiant le plaisir de jouer ensemble, le goût d'étudier « toutes » les musiques et la curiosité illimitée de la découverte de nouveaux répertoires.

Durant l'initiation, le 3^e cycle et le CEPI, l'étudiant participera régulièrement aux auditions et concerts du conservatoire et appliquera directement ce qu'il apprend à la classe d'accompagnement en répondant de façon positive aussi souvent qu'il le pourra aux multiples propositions qu'on ne manquera pas de lui faire.

Initiation

Admission :

Pour les élèves en 2^{ème} cycle, 3^e année de piano

Durée des études :

Jusqu'à l'admission en 3^{ème} cycle de piano. 3 ans maximum

Contenu du cycle :

Déchiffrage :

Attitude et techniques de base

Diversification du répertoire

N.B : Le déchiffrage se pratique toute l'année

Harmonisation/improvisation :

Initiation à partir de jeux musicaux, restitution de chansons, transposition de mélodies à l'oreille, improvisation à partir d'airs connus, introduction d'une basse sous un chant...

Initiation à l'accompagnement :

Sessions durant lesquelles l'élève se trouve en situation d'accompagnement dans une classe instrumentale avec des élèves de 1^{er} cycle

Musique de chambre :

Obligatoire, mais pouvant s'effectuer sous forme de sessions

Evaluations

La fin de du cycle d'initiation n'est pas diplômante.

Le conseil de passage permet l'accès en 3^{ème} cycle, au vu des évaluations au contrôle continu et des prestations publiques de publique. L'élève peut également s'orienter vers le Cycle d'Enseignement Professionnel Initial dont l'accès est soumis à un examen, ou opter pour un parcours personnalisé.

3^{ème} cycle

Ce cycle correspond à une formation amateur sérieuse d'accompagnement au piano et s'adresse aux élèves pianistes d'un niveau début de troisième cycle.

Durée des études :

Le cycle peut durer de 1 à 3 ans.

Les objectifs sont les suivants :

- 1) Développer les techniques de DECHIFFRAGE
 - Seul : lecture à vue dans tous les répertoires (2,4 mains, 2 pianos...)
 - En accompagnant un instrumentiste ou un chanteur

- 2) Acquérir les techniques de TRANSPOSITION
 - Au ton supérieur et inférieur (1^{ère} année)
 - A la tierce supérieure et inférieure (2^{ème} année)
- 3) Apprendre à réduire des partitions de CHŒUR (clefs modernes)
 - à 4 voix (1^{ère} année)
 - à 4 voix et plus (2^{ème} année)
- 4) Développer sans cesse le sens de l'écoute, de l'équilibre des sonorités, de la respiration commune, apprendre à déterminer les critères d'une interprétation par la pratique régulière de la MUSIQUE D'ENSEMBLE :
 - Accompagnement vocal (mélodies, Lieder, airs d'opéras, oratorios...)
 - Accompagnement instrumental (sonates, concertos, morceaux d'examen ...)
- 5) Poursuivre le travail d'HARMONISATION/IMPROVISATION au piano commencé dans les cycles précédents (pour l'harmonisation, commencer à travailler les styles des compositeurs afin d'être capable, à la fin du cycle, d'harmoniser un texte dans le style de Schubert/Brahms)

Evaluations :

L'examen final de ce cycle permet d'obtenir le CEM d'accompagnement au piano, à condition d'avoir également validé les Unités de Valeurs suivantes :

- UV de dominante
- UV de FM : Brevet de fin de 2^{ème} cycle
- UV d'analyse : niveau 1^{ère} année validé
- UV de pratique collective : validation de la musique de chambre

Les épreuves de l'examen de CEM d'accompagnement au piano consistent en :

1) Epreuves préparées

- Accompagnement imposé 6 semaines avant la date de l'examen à préparer sans l'instrumentiste ou le chanteur et à accompagner en direct au moment de l'examen
- Epreuve de musique de chambre, au choix du candidat, à présenter soit le jour de l'examen, soit lors d'un des concerts de musique de chambre durant l'année

2) Mises en loge

- Déchiffrage de l'accompagnement d'une œuvre instrumentale ou vocale
- Réduction d'un chœur
- Transposition au ton ou à la tierce d'une mélodie
- Harmonisation d'une mélodie (style allant jusqu'à Schubert/Brahms...)

Le conseil de passage, au vu de l'obtention des UV, délivre le **Certificat d'Etudes Musicales**. A l'issue de ce 3^{ème} cycle, les études au CRR sont terminées. L'élève peut, s'il le désire, présenter l'entrée en CEPI ou un parcours personnalisé.

Cycle d'Enseignement Professionnel Initial (CEPI)

Ce cycle s'adresse à des étudiants très motivés qui souhaitent continuer leurs études d'accompagnement dans un but professionnel.

Le cycle peut durer de 2 à 4 ans.

Les étudiants doivent passer un examen d'entrée en CEPI :

- Un morceau de piano au choix dans une liste établie
- Un déchiffrage piano seul
- Un accompagnement de mélodie, Lied ou œuvre instrumentale, imposé 2 semaines avant l'examen à exécuter sans répétition préalable avec le soliste
- Un entretien avec le jury

Les objectifs du cycle :

- 1) Perfectionner le niveau de DECHIFFRAGE en élargissant notamment le répertoire (périodes élargies, transcriptions pour piano d'œuvres symphoniques ou lyriques, traits d'orchestre, etc.)
- 2) Terminer l'étude des TRANPOSITIONS en rajoutant le ½ ton inférieur et supérieur
- 3) Poursuivre le travail de REDUCTION DE CHŒUR en ajoutant des lectures avec clefs anciennes (3 clés d'ut + 1 clef de fa)
- 4) Introduire progressivement des partitions de QUATUORS A CORDES PUIS QUINTETTES et enfin PARTITIONS ORCHESTRALES (Haydn, Mozart...) avec 1 ou 2 instruments transpositeurs
- 5) Favoriser les mises en situation d'accompagnement par des stages dans les classes instrumentales et vocales
- 6) Continuer le travail de fond sur la MUSIQUE DE CHAMBRE en essayant de varier les types de formations par rapport aux années précédentes et apprendre à faire travailler les instrumentistes
- 7) S'initier à la LECON AVEC CHANTEUR en étudiant un ouvrage lyrique au choix (ou oratorio) tout au long de l'année (mise en place, dépistage de fautes, premières notions de prononciation des langues étrangères, styles, aspect relationnel du travail avec les chanteurs, etc.)
- 8) Poursuivre le travail d'HARMONISATION/IMPROVISATION (styles Brahms-Schumann-Wolf-Fauré...)

L'examen final de ce cycle permet d'obtenir le DEM d'accompagnement au piano, à condition d'avoir validé les modules complémentaires

Organisation des cours et des modules

Module principal de pratique individuelle (Dominante)

Interprétation, Déchiffrage, Transposition, Réduction : 1h à 1h30 hebdomadaires

Harmonisation au clavier, initiation à la basse continue : 30 mn à 1h hebdomadaire

Module associé de pratique

Musique de chambre : 1h hebdomadaire ou sous forme de session.

Pratique collective en ensemble dirigé : Au sein du Conservatoire ou en extérieur

Module complémentaire de culture musicale

Culture, histoire et esthétique : Validation de la 2^{ème} année du cursus d'analyse : 1h30 hebdomadaires

Ecoute, écriture, arrangement : 1h/ à 1h30 hebdomadaires pendant 2 ans

Physiologie de la voix / organologie : sous forme de stage

Unité d'enseignement au choix : A déterminer lors de l'entrée en CEPI

Stages sur l'environnement professionnel

Evaluations :

Les épreuves de l'examen de DEM d'accompagnement au piano consistent en :

1) Epreuves préparées

- Accompagnement imposé 6 semaines avant la date de l'examen à préparer avec une répétition avec l'instrumentiste ou le chanteur
- Epreuve de musique de chambre, au choix du candidat, à présenter soit le jour de l'examen, soit lors d'un des concerts de musique de chambre durant l'année
- Travail de chef de chant : leçon à donner à un chanteur sur un extrait de l'œuvre intégrale travaillée tout au long du cursus (opéra ou oratorio)
- Travail de création au choix du candidat

2) Mises en loge

- Déchiffrage Piano seul (style contemporain)
- Déchiffrage de l'accompagnement d'une œuvre instrumentale ou vocale
- Transposition au ton, à la tierce ou au demi-ton d'une mélodie ou d'un Lied
- Réduction d'orchestre (style Haydn-Mozart-Beethoven-Schubert...)
- Harmonisation d'une mélodie

Le conseil de passage, au vu de l'obtention des UV, délivre le **Diplôme d'Etudes Musicales**. A l'issue de ce cycle, les études au CRR sont terminées. L'élève peut, s'il le désire, présenter un parcours personnalisé.